

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Champlain

Questions reçues du public entre le 1^{er} et le 12 mai 2023

Question de Mario Laquerre

Quelle est la justification pour ce projet?

Reçue le 4 mai 2023.

Question de Françoise Hodgson

1. J'aimerais savoir quel est le moyen de contournement afin d'éviter que le camionnage passe dans le village de Champlain.
2. Quels sont les contrôles mis en place pour éviter tout enfouissement de matières contaminées ?

Reçues le 5 mai 2023.

Question de Diane Lanouette

Qu'advient-il des milieux humides? C'est ce qui est inquiétant ici.

Reçue le 7 mai 2023.

Question de Luc Paquette

Demeurant à 2 000 pi du site à Champlain, j'ai une grande inquiétude et beaucoup d'anxiété sur l'agrandissement du site de Champlain. J'utilise une pointe comme source d'eau car aucun service d'aqueduc et d'égout par la municipalité. J'ai fait faire des analyses d'eau qui conclut que mon est très bonne et de plus je n'ai jamais manquer d'eau. J'utilise et bois l'eau. Je serai à environ 2 000 pieds du site. Qui va être responsable de faire les analyses d'eau de ma résidence? Qu'arrivera-t-il si l'eau n'est plus potable ? Qu'arrivera-t-il si je manque d'eau ? Qui prendra la responsabilité ?

Reçue le 8 mai 2023.

Questions de Isabelle Lévesque

1. Comment est-ce que les cours d'eau en aval du site à plus de 1 km et en amont à plus de 100 m à la ronde du site sont échantillonnés et analysés régulièrement pendant l'opération du site et post-fermeture? Ceci me semble nécessaire afin d'évaluer s'il y a des impacts dû au site en dehors de la zone d'impacts connue.
2. Comment est-ce que les eaux souterraines sont échantillonnées en aval du site à plus de 1 km à la ronde puisqu'il y a plusieurs puits d'eau (pointes) résidentiels à proximité et des sources d'eau accessibles au public? Il y a des inquiétudes citoyennes par rapport à la quantité d'eau et la qualité de l'eau dans les puits résidentiels et les sources d'eau.
3. Comment est-ce que les impacts de la rivière/ruisseau Champlain sont évalués? Cette rivière est un méandre qui a changé de parcours à plusieurs reprises au cours des dernières décennies. Il est inévitable que le parcours du méandre sera modifié par l'agrandissement de l'empreinte du LET. Il pourrait y avoir des impacts importants sur les marécages avoisinants, les routes, les terrains résidentiels et les terres agricoles.
4. Comment est-ce que les impacts des changements climatiques seront évalués pour adresser les enjeux d'intégrité physique du site post-fermeture? Selon mon expertise et les préoccupations citoyennes, le plan actuel déposé prévoit la gestion de crues avec récurrence sur 100 ans, ce qui n'est pas approprié dans l'optique de la gestion d'un site à perpétuité et dans un environnement où les changements climatiques prévoient des crues plus élevées dans le futur. L'utilisation d'une période de récurrence de 1:1 000 ans pour les précipitations serait plus adéquate.
5. Comment est-ce que les coûts seront évalués pour l'entretien du site post-fermeture et de la garantie financière? En ayant la perspective des changements climatiques anticipés, les coûts seront plus élevés que ce qui

a été prévu, donc la gestion de la garantie financière du site par l'État risque d'être difficile si les provisions anticipés ne sont pas suffisantes.

Reçues le 8 mai 2023.

Question de Pierre Bertrand

Est-ce qu'un réseau de piézomètre est installé autour de la cellule existante ? Et si oui peut-on avoir accès aux données ?

Reçue le 11 mai 2023.

Question de René Beaudoin

Le LET sera agrandi pour accommoder la population de la région de la Capitale nationale. On s'est battu en 2004 pour que le LET ne soit pas privatisé. On parlait alors de régionalisation des matières résiduelles. Finalement, tout est à recommencer. Ma question : Pourquoi la région de Québec ne garde-t-elle ses déchets chez elle, ce qui aurait pour effet de nous garantir un LET pour nous pour de nombreuses années ?

Reçue le 12 mai 2023.
